



FORMULAIRE DE DEMANDE

AIDE A LA SYLVICULTURE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : _____
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises
 Code APE/NAF : _____

Aucun numéro attribué

STATUT JURIDIQUE :

- Propriétaire non exploitant
 Propriétaire exploitant
 EARL

 SCEA
 Autres : _____ (préciser)

CIVILITE : (le cas échéant)
 Madame
 Mademoiselle
 Monsieur

NOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

Prénom : _____

Pour les personnes morales :

NOM du représentant légal : _____

Prénom du représentant : _____

NOM, Prénom du responsable du projet : _____
si différent

COORDONNEES DU DEMANDEUR (personne physique ou morale)

Adresse : _____
permanente du demandeur

Code postal : _____

☎ : _____

N° de télécopie : _____

Commune : _____

Téléphone portable professionnel : _____

Mail : _____

CARACTERISTIQUES DU PROJET ET DEPENSES PREVISIONNELLES

DEFINITION DU PROJET

1/Intitulé du projet et parcelles cadastrales concernées

2/ Historique des travaux précédemment financés sur la parcelle

3/ Descriptif des peuplements concernés et des travaux envisagés

Origine du peuplement et antécédents sylvicoles :

Etat actuel :

Description des travaux et récapitulatif des coûts (joindre devis estimatif) :

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides à la sylviculture :

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet à la date du dépôt de cette demande,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux critères d'éligibilité définis dans le règlement départemental,

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- assurer la viabilité des boisements pendant 5 ans et à maintenir la parcelle boisée pendant 15 ans.

J'informe (nous informons) le département des Pyrénées-Atlantiques et la Région Nouvelle Aquitaine :

- en cas de modification de ma raison sociale, de mon projet ou de mes engagements, ou de changement géographique du siège social.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur en outre :

- l'exactitude des renseignements concernant ma situation et concernant le projet d'investissement,
- ne pas avoir perçu (y compris l'aide sollicitée par ce dossier) pendant les 3 années qui précèdent plus de 200.000€ d'aides publiques relevant du règlement communautaire « de minimis » (lister ci-dessous les aides « de minimis » perçues ainsi que leur montant)
- que j'ai pris connaissance des points de contrôle et des sanctions encourues en cas de non respect de ces points.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé.

Information FRANSYLVA :

Réussite sylvicole et pression de chasse sont souvent liées. Afin d'accroître les chances de réussite de votre plantation, vous pouvez transmettre la localisation de votre parcelle aux Unités de Gestion Cynégétique par le biais de FRANSYLVA. Ceci permettra, par la réduction localisée des dégâts de gibier, de mettre en valeur et de pérenniser les investissements réalisés dans votre forêt

Pour cela, envoyez un courrier au FRANSYLVA avec :

-Une demande officielle écrite et signée pour la signalisation de votre parcelle à l'Unité de Gestion Cynégétique locale

-Vos coordonnées

-Les références permettant la localisation de votre parcelle (carte IGN par exemple)

FRANSYLVA

Adresse : Maison de l'Agriculture
124 boulevard Tourasse
64078 PAU Cedex

Téléphone : 05.59.80.70.00

FAX : 05.59.80.70.01

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur,

Visa de l'expert, du technicien ou de l'homme de l'art,

Transmettre un exemplaire de la demande d'aide à chaque financeur :

Le Département des Pyrénées-Atlantiques
Direction des Territoires, de l'Education et du vivre ensemble
Mission Agriculture, Forêt, agroalimentaire et aménagement foncier
64, avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 9
à l'attention de Madame Nadine CABANNE-CANEROT
Tél : 05.59.11.45.11

Région Nouvelle Aquitaine
Direction Agriculture, Agro-Alimentaire, Forêt, Mer et Montagne
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX
à l'attention de Monsieur Bernard LAZARINI
Tél : 05.57.57.82.70

PIECES A FOURNIR

Pièces	Pièce jointe
Exemplaire original de la demande complété et signé	<input type="checkbox"/>
Titre de propriété (matrice cadastrale de l'année ou de l'année précédente – copie d'acte notarié en cas d'acquisition récente)	<input type="checkbox"/>
Copie de l'attestation de Plan Simple de Gestion ou du document de Gestion Durable	<input type="checkbox"/>
Devis détaillé des travaux	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	<input type="checkbox"/>

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

- **Surface éligible : 2 ha minimum en forêt publique ; 0,5 ha minimum en forêt privée**
- **1000 € minimum de travaux éligibles par dossier**
- **15 000€ sur 3 ans par bénéficiaire de l'aide**
- **1 dossier par propriétaire et par an**

Eclaircissement de plantation

- Dégagement de plantation, Coûts plafonds des travaux HT :
Chantier mécanisé : **660 €/ha**
Chantier non mécanisé : **800 €/ha**
- Dépressage de plantation, Coûts plafonds HT : **1 000 €/ha**

Régénération naturelle

- Préparation du terrain, Coûts plafonds HT : **1 000 €/ha**
- Dégagement de régénération naturelle, Coûts plafonds HT :
Chantier mécanisé **660 €/ha**,
Chantier non mécanisé **800 €/ha**
- Dépressage de la régénération naturelle, Coûts plafonds HT : **1000 €/ha**

Régénération assistée ou reconstitution de peuplement dégradé ou vieilli

- Plantation de base avec protections individuelles, Coûts plafonds HT : Chantier mécanisé **5 000 €/ha**
Chantier non mécanisé **5 500 €/ha**
- Enrichissement (régénération partielle), Coûts plafonds HT :
Chantier mécanisé **2 500 €/ha**
Chantier non mécanisé **2 800 €/ha**